



CEREMH
Centre de Ressources et d'innovation
Mobilité Handicap

Rapport d'activité 2024

CEREMH – Septembre - 2025

Pour une mobilité à destination de tous

Adresse

10-12 Avenue de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay
France

Contact

E: contact@ceremh.org
W: www.ceremh.org



@Alexis Chaziere

SOMMAIRE

Lettre du président	04
Les activités 2024	06

Lettre du Président

Au 19 Novembre 2025

Aujourd'hui, la situation du CEREMH redevient positive après cette année d'accompagnement. Nous avons plusieurs marqueurs qui démontre cette situation.

Le Pôle Automobile et Conduite est le secteur d'activité central de cette année :

Nous disposons pour notre auto école d'une équipe d'expert et de 4 véhicules adaptés :

- Les véhicules Volkswagen Golf et Dacia Sandero pour la conduite adaptée,
- La Jeep Renegade pour la conduite embarquée (issu d'un cofinancement de la région Ile de France, MACIF, UVSQ, ACA et DSR)
- La Citroën AMI en voiturette adapté (financement par la région Ile de France).

Nous avons eu 79 évaluations. Ces évaluations intègrent également un passage sur le simulateur de conduite BECAPE développé avec l'UVSQ qui poursuit ses innovations.

De plus, 28 personnes ont obtenu leur permis de conduire. Le nombre de régularisations a doublé 15 évaluations en ESAT.

Nous avons également accompagné ce secteur avec plusieurs formations destinées aux ergothérapeutes et enseignants à la conduite. On peut citer comme formations :

- Conduite et Handicap pour Enseignant à la conduite,
- Conduite et Handicap pour Ergothérapeutes,
- Conduite et trouble Dys pour Enseignant à la conduite.

Nous sommes en train de réfléchir à d'autres formations pour 2026.

Le domaine de la conduite automobile est en forte augmentation. C'est une des réussites de notre pôle d'excellence.

Mais notre pôle comprend également le domaine des fauteuils roulants, des scooter PMR et des cycles adaptés. Ces activités sont également actives au sein du Livinglab pour des formations ou des évaluations cliniques.

Le secteur CEREMH Lab en lien avec la recherche est également en évolution. Cette année, nous avons deux projets en partenariat avec l'UVSQ. Il est important de noter que notre action Conduite et Livinglab est en lien direct avec ces projets de recherche. C'est même une spécificité du CEREMH qui est singulière au niveau national, voire international.

On citera les deux projets :

- Projet Apticonduite avec LISV/UVSQ et le C.H. Plaisir (financement DSR)
- Volting porté par l'UVSQ. Il sera en évaluation au CEREMH avec C.H. Plaisir et UGECAM (financement SQY)

Au niveau des évaluations et étude Cliniques, l'année s'est concentrée sur l'évaluation du système de freinage pour fauteuil Roulant (EPPUR) mais plusieurs projets sont signés pour 2026.

En conclusion, il me semble qu'avec les procédures qu'il a fallu suivre et donc l'impact pour notre temps, le bilan est positif. Nous avons eu un retour positif de nos partenaires. Cela nous permet de viser un retour à l'équilibre pour l'année 2026. Nous avons prévu d'organiser notre journée de communication annuelle pour marquer cet événement.

Merci à tous pour votre soutien
Merci aux membres et équipe.

Eric Monacelli, Pr, UVSQ, Paris Saclay
Président du CEREMH

Les activités de l'année 2024

1. CEREMH CONDUITE

- Les séances d'évaluations d'aptitude à l'accès au permis B ou AM (option quadricycle léger à moteur) pour des personnes travaillant en ESAT, qui permettent une orientation vers une formation adaptée aux capacités de chacun, ont suscités un peu moins d'intérêt cette année puisque nous sommes intervenus dans trois ESAT différents, pour évaluer 15 travailleurs. 5 autres évaluations ont été effectuées au cours de l'année au CEREMH, il s'agit de demandes individuelles.
- Nous réceptionnons toujours un nombre important d'appels téléphonique et de mails émanant des professionnels et des particuliers, pour toutes les questions liées à la conduite et au handicap, cela représente 300 prises de contact cette année.

1.1. EVALUATIONS D'APTITUDE A LA CONDUITE

Troubles moteurs Conduite adaptée	Troubles cognitifs	Total
46	33	79

Une trentaine de demandes d'évaluation sont en attente pour de la conduite au joystick. Celles-ci pourront être réalisées courant 2025 dès que la livraison du véhicule sera effective.

1.2. FORMATIONS A LA CONDUITE POUR L'OBTENTION OU LA REGULARISATION DU PERMIS DE CONDUIRE

Permis de conduire obtenus	Permis régularisés	Formations au permis AM	Élèves en cours de formation Théorique	Élèves en cours de formation pratique
11	17	3	14	28

Total des élèves suivis au cours de l'année	Heures de conduite dispensées
71	600

Cette année, 28 personnes ont obtenu leur permis de conduire, le nombre de régularisations a doublé, tandis que les primo-permis sont restés stables.

Il est important de noter que le nombre de permis validés ne correspond pas nécessairement au nombre d'évaluations effectuées. En effet, toutes les personnes que nous recevons en évaluation ne passent pas leur permis avec le CEREMH, et certaines choisissent de ne pas poursuivre leur projet de conduite.

Le nombre d'heures de conduite varie selon chaque personne. Bien que la formation sur véhicule à boîte automatique soit généralement plus simple et nécessite moins d'heures que sur boîte manuelle, certains élèves peuvent avoir besoin de plus de temps pour maîtriser les aides à la conduite.

Par ailleurs, les personnes présentant des troubles cognitifs légers, comme les troubles « DYS », ont généralement besoin de plus d'heures de conduite que la moyenne. En revanche, ceux qui régularisent leur permis nécessitent souvent un nombre d'heures plus réduit, sauf cas particuliers.

En 2024, le parc de véhicules du CEREMH s'est également renforcé avec l'arrivée de deux nouveaux modèles adaptés. D'une part, la Jeep Renegade équipée d'un système de conduite embarquée joystick, acquise grâce au soutien de la DSCR, de la MACIF, de l'ACA, de l'UVSQ et de la Région Île-de-France. Ce véhicule constitue un outil essentiel pour reprendre les évaluations d'aptitude à la conduite auprès de personnes tétraplégiques ou atteintes de myopathies, en leur offrant une solution complète pour l'expérimentation et l'apprentissage de aides techniques avancées.

D'autre part, le CEREMH a accueilli la Citroën AMI aménagée, rendue possible grâce au soutien de la MACIF, de la Région Île-de-France, de PIMAS et de l'UVSQ. Ce véhicule ouvre de nouvelles perspectives pour l'accompagnement des jeunes de 14 ans et plus en situation de handicap, notamment ceux souhaitant préparer le permis AM, en leur offrant un outil sécurisé et parfaitement adapté à leurs besoins spécifiques.



En mars 2024, le CEREMH a également renforcé son expertise interne avec l'arrivée de Justine, ergothérapeute spécialisée en mobilité et technologies d'assistance. Son intégration a permis de

structurer davantage notre activité d'évaluation de l'aptitude à la conduite, en apportant une approche clinique rigoureuse et centrée sur les capacités fonctionnelles des personnes accompagnées. Justine joue également un rôle clé dans le développement du projet AptiConduite, notamment dans la définition des protocoles d'évaluation, l'analyse des besoins utilisateurs et l'exploitation clinique des données issues des simulateurs. Son arrivée constitue un véritable atout pour le CEREMH et pour la qualité des accompagnements proposés.

2. CEREMH FORMATION

Nous avons en 2024 réalisé 6 formations au cours desquelles nous avons formé au total 32 élèves dont 12 ergothérapeutes et 12 enseignants à la conduite :

- 1 Conduite et Handicap pour Enseignant à la conduite,
- 2 Conduite et Handicap pour Ergothérapeutes,
- 3 Conduite et trouble Dys pour Enseignant à la conduite.

Concernant les journées de formation en ESAT, nous n'en avons réalisé que trois en 2024, touchant ainsi 15 travailleurs. Cette baisse d'activité s'explique par les mêmes raisons évoquées précédemment : la diminution des effectifs et un manque de communication pour le démarchage.

3. CEREMH LAB

3.1. PROJET DE R&D

3.1.1. Projet Apticonduite

En 2024, des avancées significatives ont été réalisées sur le projet AptiConduite, notamment la mise en place opérationnelle des tests sur simulateurs, la finalisation du protocole d'évaluation, ainsi que la définition complète de la chaîne d'acquisition des données neuro-visuelles et comportementales.

Ces travaux ont été menés conjointement avec nos partenaires académiques et cliniques, l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) et le Centre Hospitalier de Plaisir, permettant d'asseoir une méthodologie rigoureuse et une cohérence scientifique solide pour les prochaines étapes du projet.

Par ailleurs, le projet a bénéficié d'un nouvel appui majeur en 2024 avec l'arrivée de la Fondation MAIF pour la Recherche en tant que co-financeur. Leur engagement vient renforcer la portée scientifique et sociétale du programme AptiConduite, en soutenant le développement d'outils innovants d'évaluation de l'aptitude à la conduite fondés sur le simulateur et l'analyse objective des capacités neuro-visuelles.

3.1.2. Volting

En 2024, le CEREMH a poursuivi son engagement aux côtés de l'UVSQ dans le cadre du projet Volting, un dispositif innovant destiné à optimiser les séances d'Activité Physique Adaptée (APA) grâce à une stimulation sensorimotrice enrichie. Notre équipe a été fortement mobilisée pour concevoir et structurer un protocole clinique complet, destiné à évaluer l'impact du dispositif sur la motivation, l'engagement, les performances physiques et la qualité des séances, tant du point de vue des patients

que des professionnels. Ce travail méthodologique, mené en étroite collaboration avec les porteurs scientifiques du projet, prépare le dépôt d'un projet structurant en 2025, incluant un programme d'évaluation clinique multicentrique. Cette phase de conception renforce la position du CEREMH comme acteur central de l'innovation clinique dans le champ de la mobilité et de la rééducation.

3.2. ETUDES CLINIQUES

Le CEREMH joue un rôle important en offrant un accompagnement complet aux industriels dans la définition et l'évaluation de dispositifs médicaux de mobilité. L'objectif est de garantir que ces dispositifs répondent parfaitement aux attentes des utilisateurs finaux tout en respectant les normes réglementaires. Les services offerts couvrent l'ensemble du cycle de vie du développement d'un dispositif médical :

- **Définition du Dispositif Médical** : Assistance aux industriels pour définir les caractéristiques de leur dispositif afin qu'il réponde aux attentes de leur cible.
- **Évaluation du Dispositif Médical** : Accompagnement pour évaluer les dispositifs, qu'ils soient au stade de prototype ou déjà commercialisés avec la certification CE.
- **Démarche Complète de R&D** : Support intégral de l'élaboration du protocole de recherche jusqu'à la livraison des résultats, incluant toutes les démarches administratives auprès des structures réglementaires comme le Comité de Protection des Personnes (CPP) ou l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (ANSM).

Les études cliniques mises en place par le CEREMH sont principalement des études d'usage, visant à évaluer l'apport des systèmes en conditions réelles. Ces études se concentrent sur des critères essentiels tels que :

- **Confort et Sécurité** : Analyse de l'amélioration du confort et de la sécurité pour les utilisateurs.
- **Impact Psychosocial** : Évaluation de l'effet du dispositif sur le bien-être psychosocial des utilisateurs.
- **Autonomie** : Mesure du gain d'autonomie des utilisateurs et la réduction de la sollicitation des aidants, qu'ils soient familiaux ou professionnels.
- **Impact Économique** : Étude de l'impact économique potentiel lié à l'augmentation de l'autonomie des utilisateurs et la diminution de la nécessité d'un aidant.

Cette année, nous avons initié et développé plusieurs projets d'évaluation portant principalement sur un système de freinage pour fauteuil roulant.

3.3. LE SIMULATEUR DE CONDUITE ET LE LOGICIEL BECAPE

Les ventes du simulateur ont chuté en 2024 par rapport à 2023. Cette baisse est principalement due aux retards dans les réponses aux appels à projets, notamment ceux des centres de rééducation, qui envisagent l'acquisition d'un simulateur de conduite.

En parallèle, l'année 2024 a été marquée par une forte baisse des ventes de simulateurs, liée à un contexte conjoncturel particulièrement défavorable. De nombreux centres potentiellement intéressés sont restés en attente des résultats de l'appel à projets de la DSCR, ce qui a gelé plusieurs décisions d'achat.

Par ailleurs, les difficultés financières traversées par les structures publiques hospitalières comme par les établissements privés — contraintes budgétaires renforcées, restrictions d'investissement, report

des dépenses d'équipement — ont eu un impact direct sur leur capacité à engager de nouveaux achats. Ce contexte économique tendu a freiné le déploiement des simulateurs malgré un intérêt maintenu pour la solution, créant un décalage entre la demande potentielle et les engagements effectifs.

Les finances de l'association

Les comptes de l'association, établis avec l'assistance de notre expert-comptable (DBF Audit) et certifiés par notre commissaire aux comptes (Qualians), révèlent pour l'année 2024, par rapport à la situation au 31 décembre 2023, les éléments suivants :

1.1. Au niveau du bilan

L'actif circulant net a progressé de 30% passant de à 300 167 € à 393 708 €, principalement en raison de créances clients et des disponibilités financières.

L'actif total est ainsi passé de 326 328 € à 672 778 € en 2024, soit une augmentation de plus de 100 %.

Ces résultats se traduisent par un résultat négatif de 63 158 € pour l'exercice 2024, contre un résultat négatif de 4 741 € en 2023.

1.2. Au niveau de l'exploitation

La production est principalement constituée de prestations de service, de ventes de biens et de subventions.

La partie ventes de marchandises a connu une baisse cette année de près de 30 % par rapport à 2023, principalement due au retard des résultats d'appel à projet et au moyens mis dans la communication pour faire connaître le produit.

Le chiffre d'affaires des formations a augmenté, atteignant 35 794 € contre 22 523€ en 2023. En revanche, le chiffre d'affaires des études a connu une baisse de 140 % par rapport à 2023.

Dans le domaine de la conduite, l'activité a progressé cette année encore de 17 %.

Dans l'ensemble, les produits d'exploitation ont atteint 499 116 € en 2024, contre 547 663 € en 2023, soit une baisse de 10 %.

Les charges comprennent les traitements et salaires (200 985 €), les charges sociales (810452 €), les impôts et taxes (9 421 €), les achats de marchandises (189 719 €), les autres charges (93 621 €) et les dotations aux provisions pour fonds dédiés sont à 8 179 € cette année.

Pour l'année 2023, le total des charges d'exploitation s'élève à 617 623 €, soit une baisse de 1 %.

En termes d'exploitation, l'année 2024 a confirmé la baisse d'activité causée par une équipe réduite et une faible voire absence de possibilité d'investissement en personnel ou communication pouvant permettre une amélioration des résultats.

L'année 2024 a également été marquée par une baisse d'activité liée au temps conséquent consacré à la résolution de nombreux problèmes de trésorerie. Une part importante des ressources opérationnelles a dû être mobilisée pour sécuriser les flux financiers, traiter les retards de paiement et stabiliser la situation comptable. Toutefois, cette période a conduit à la mise en place d'une solution structurelle avec le recours à un factor, permettant désormais de fluidifier la gestion de trésorerie, de réduire les tensions financières et de recentrer progressivement l'équipe sur ses activités opérationnelles et de développement.

1.3. Conclusion du Trésorier non exécutif

2024 fut une année difficile, la conjoncture n'a pas permis d'atteindre la rentabilité espérée. Cependant le CEREMH a relevé ses actifs à 602 515€ contre 326 328€ en 2023. Les produits d'exploitation étant en baisse de 10 % à 499 116€, alors que les charges sont restées stable à 617 623€, il en résulte un déficit d'exploitation de 63 158€.

Bien que l'utilité publique du CEREMH soit réaffirmée et que la trajectoire de redressement reste inchangée, le paiement différé du CIR contraint, début 2025, à solliciter une mise en sauvegarde.



CEREMH

Centre de Ressources et d'innovation
Mobilité Handicap

Centre de Ressources et d'innovation Mobilité Handicap

CEREMH

Siret : 503 685 604 00020



10-12 Avenue de l'Europe
78140 - Vélizy-Villacoublay



01 39 25 49 87



contact@contact.org